

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 13 janvier 2014; séance extraordinaire budget 2014

Requérant	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Alfred De Cevita	<p>Monsieur Alfred De Cevita; conseil d'arrondissement du 13 janvier 2014 :</p> <p>M. De Cevita effectue trois interventions auprès du conseil :</p> <p>1) M. De Cevita aborde le budget de l'arrondissement d'après la contribution de Rosemont–La Petite-Patrie au plan de son assiette fiscale foncière. S'il constate que l'apport de l'arrondissement était de 122 M \$ en 2006, il désire obtenir des précisions sur la contribution actuelle, au regard du budget de fonctionnement proposé par le conseil pour l'exercice 2014.</p> <p>2) M. De Cevita signale au passage que l'arrondissement a imposé une majoration des tarifs afférents à l'émission de permis au cours des dernières années (toits blancs, occupation du domaine public, transformation de bâtiments, etc.)</p> <p>3) M. De Cevita constate que le nombre de salariés à l'emploi de l'arrondissement s'est accru de manière appréciable au cours des dernières années. Il désire savoir ce qu'il en ressort.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, DONNE RÉPONSE SUR PLACE À LA QUESTION EN MENTIONNANT QUE LA CONTRIBUTION FISCALE DE ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE EN ÉTAIT RENDUE À 168 M \$ POUR 2013, COMPTE TENU D'UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT AVOISINANT 62 M \$. LES DONNÉES NE SONT TOUTEFOIS PAS ENCORE DISPONIBLES POUR CE QUI EST DE L'EXERCICE 2014.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, FOURNIT DES RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS SUR LES SERVICES TARIFÉS DÉLIVRÉS PAR L'ARRONDISSEMENT.</p> <p>LE MAIRE DE L'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, EXPLIQUE QUE CETTE SITUATION RESTE ESSENTIELLEMENT ATTRIBUABLE À L'EMBAUCHE DE 31 PERSONNES DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE MARC-FAVREAU.</p>

